

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 55 (1984)

Heft: 9: Jeunesse 1984 : "Conduis toi-même la barque..."

Artikel: Delémont : vers un Centre de la jeunesse et de la culture?

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824453>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Delémont

Vers un Centre de la jeunesse et de la culture?

A l'initiative de la Municipalité de Delémont et de la Commission locale de la jeunesse (formée paritairement de jeunes et d'adultes), une journée d'information a réuni, en mars 1984, tous les milieux de la localité intéressés aux problèmes de la jeunesse (loisirs, culture, animation, etc.). Avec l'autorisation de la commune de Delémont, nous publions ci-dessous un extrait du rapport issu de cette journée, extrait consacré à la réflexion menée à propos du Centre de la jeunesse et de la culture (CJC) réclamé par une pétition largement soutenue par la jeunesse delémontaine en 1980.

Prochainement, les autorités locales rendront publiques les conclusions qu'elles entendent tirer de ces travaux.

Un lieu de rencontres et d'échanges

Le besoin d'un Centre de la jeunesse et de la culture (CJC) résulte d'une évolution des modes de vie, des mentalités, et notamment de la qualité des relations qui s'établissent plus ou moins bien entre les jeunes et les adultes.

La conjonction d'une évolution sociologique (*les jeunes disposent de plus d'autonomie, sortent de leur famille plus souvent et plus précocement; alors que les parents ont tendance à démissionner de leur fonction éducative*) et d'une évolution psychologique (*les jeunes éprouvent le besoin de se retrouver, d'échanger leurs impressions, leurs sentiments, leurs idées dans des lieux qu'ils ressentent comme «favorables» à ces échanges alors qu'ils hésitent encore à s'intégrer d'un seul tenant dans le monde adulte*) provoque chez les jeunes le désir de se trouver et de vivre durant quelques heures dans des lieux privilégiés, chaleureux et démarqués des locaux publics habituels. En effet, cafés et discos sont ressentis comme «chers» et peu propices (à cause de l'ambiance, du choix de la musique) à la rencontre et aux échanges souhaités.

Certains jeunes s'intègrent facilement dans les sociétés structurées. D'autres en revanche n'ont pas d'intérêts très marqués et n'ont pas envie de rencontrer des adultes régulièrement. C'est pour ceux-là, dont les loisirs sont peu organisés, qui risquent donc de se trouver seuls, qu'un CJC doit être envisagé. Ils ne veulent pas en effet de lieux à ambiance préfabriquée où tout est à consommer et dans lesquels rien n'est à créer, rien ne peut être investi. Le rôle d'un CJC doit ainsi répondre à une aspiration profonde de jeunes désirant se trouver et vivre momentanément :

- dans un lieu favorable aux rencontres, aux discussions, aux échanges ;
- dans un lieu où peuvent tomber les barrières des différences ;
- dans un lieu où la musique peut être proposée, choisie, négociée ;
- dans un lieu où les boissons sont à un prix abordable ;
- dans un lieu d'accueil où une relation authentique peut s'établir, se nouer ;
- dans un lieu enfin où grâce aux autres et à l'apport de leur singularité, on peut devenir pleinement soi-même.

Sur l'ordinateur professionnel **WANG**

**Un traitement de texte haut de gamme
et utilisable par chaque secrétaire**

- Correspondance
- Rapports
- Mailing
- Minifacturation



Egalement d'autres applications commerciales

Démonstrations, conseils et vente chez le revendeur agréé
de votre région :



COMPU PLOT S.A.

Dr-Schwab 9

2610 Saint-Imier

Tél. 039/41 13 19

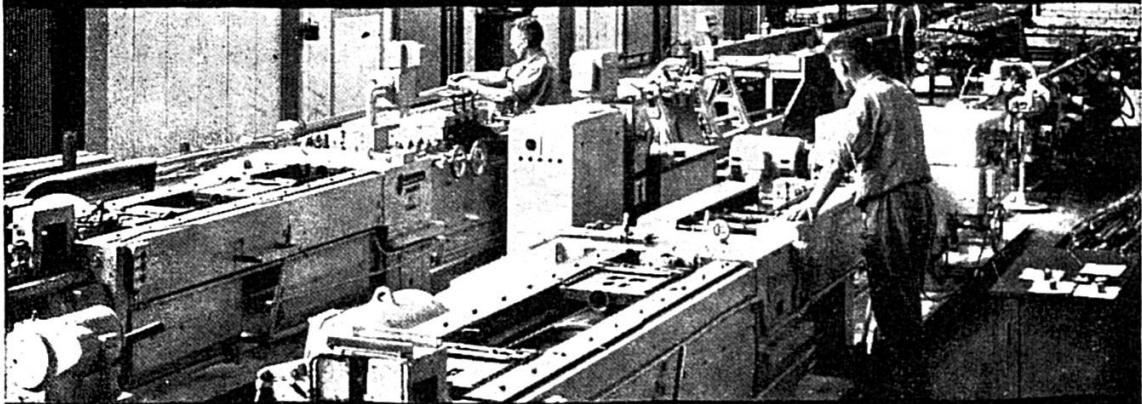
HADORN INTERIEUR

Meubles pour
appartements - bureaux - hôtels - bâtiments publics

2740 Moutier
Tél. 032 93 43 31
Télex 34 95 46

2800 Delémont
Rue du Marché 3
Tél. 066 22 83 83

BOILLAT SA



laminoirs et tréfileries
spécialistes du laiton et alliages de cuivre
tél. (032) 91 31 31 télégr. Boillat télex 3 41 28
Boillat SA Reconviller Suisse

Activités et formes d'animation souhaitées

Ces vœux, même modestement exprimés, sont inévitablement limités par les moyens humains, matériels et, à l'heure actuelle, le Caveau du Château (*mis à la disposition des jeunes par la Municipalité et le Centre culturel régional*) rend déjà des services appréciés. Il présente cependant trois grands défauts :

- il n'a pas été véritablement «choisi» par les jeunes (c'était le Caveau ou rien!);
- il est trop petit;
- il est «uniformisant» : tout le monde est pratiquement contraint à la même activité. Il est par exemple impossible qu'un groupe puisse écouter de la musique alors qu'un autre souhaiterait discuter et échanger des idées ou des sentiments.

Il conviendrait donc d'imaginer un lieu unique mais qui puisse permettre des activités différentes ne s'excluant pas. Il doit être possible de concilier de telles exigences.

Le type d'activités doit également permettre d'oublier les «étiquettes» que l'on place trop rapidement sur les personnes (apprenti, paumé, étudiant, etc.).

L'approche strictement culturelle, dans le sens classique du terme (littérature et beaux-arts), devrait donc être élargie sinon elle deviendra une cause supplémentaire de séparation, de cloisonnement, voire d'exclusion.

Les activités mises sur pied devront ainsi permettre l'ouverture à tous, y compris aux adultes qui se verrraient ainsi (par un mouvement inverse à l'habitude) intégrés dans le monde, les préoccupations, les soucis, bref dans la culture de la jeunesse.

Mode de fonctionnement et de gestion

Partir en exigeant, sans expérience aucune, l'autonomie de fonctionnement absolue engendrera des problèmes considérables, aussi bien du côté des autorités que du côté des jeunes.

Il serait donc intéressant de pouvoir apporter une sorte de «preuve par l'acte» en démontrant, à travers la gestion du Caveau, que les jeunes ont la volonté, les capacités et l'expérience pour gérer un CJC plus vaste et plus complexe. Les jeunes sont donc prêts à mettre la main à la pâte et à accepter toutes les formes de collaboration.

A moyen ou à long terme, ils auraient l'occasion de démontrer qu'ils sont capables de se débrouiller seuls et qu'ils parviennent à surmonter la grande difficulté que représente le manque de continuité... puisque les jeunes changent, année après année.

Le mode de gestion et de fonctionnement est donc aussi important (sur le plan de la «formation») que les activités qui s'y dérouleront.

Problèmes de l'implantation

Deux problèmes majeurs sont apparus au cours de la discussion.

Le premier touche la prise en compte éventuelle des villages du district ou, du moins, ceux qui sont à la périphérie de Delémont. Faut-il rechercher une collaboration et tenter un essai de planification? Un grand nombre de jeunes des villages voisins «descendent» de toute façon à Delémont pour leurs études, leur apprentissage et leurs achats. Ils ont tout naturellement tendance à y rester au-delà du temps minimal.

Il paraît difficile de les inviter à formuler des revendications dans les communes voisines. La disponibilité des autorités locales et le nombre de jeunes intéressés sont très variables d'un village à

l'autre et parfois même d'une année à l'autre. Il n'y a donc aucune volonté délibérée de centralisme et l'autonomie des activités villageoises sera même encouragée. Il n'y a pas de rejet ou de mise à l'écart non plus.

Le deuxième problème a trait au lieu d'implantation. Faut-il choisir un lieu isolé, silencieux, à l'écart de la ville ou du moins de son centre ou au contraire planter le CJC dans une zone déjà habituellement bruyante et habitée. Le premier terme de l'alternative va conduire à une mise à l'écart, c'est le bruit qui risque de déranger parfois les voisins. N'est-il pas cependant techniquement possible d'obtenir d'excellentes isolations accoustiques ? Le fait de vivre et d'être acceptés et non tolérés en ville devrait inciter les jeunes à collaborer, à comprendre les contraintes minimales à respecter. Ils auraient aussi le sentiment d'être reconnus et admis.

Pour aboutir...

Il est exact qu'il y a un travail préalable à accomplir : celui qui consiste à coordonner activités demandées et infrastructures existantes. Il convient d'utiliser d'abord les équipements qui existent et notamment les écoles avec les locaux et leur matériel. Ces établissements ne sont pas encore ressentis (les salles de gymnastique exceptées) comme de véritables « services publics ». Financés par l'ensemble des citoyens, ils devraient

être beaucoup plus « ouverts » à l'ensemble des citoyens. Cela nécessiterait bien sûr des moyens supplémentaires d'animation, de matériel, de surveillance afin d'éviter les abus.

Il y a cependant nécessité *d'une volonté politique* clairement affirmée de prendre en compte les besoins et les aspirations de la jeunesse et de démontrer par des actes qu'ils ne sont pas rejetés (même momentanément) ni déconsidérés, ni tenus à l'écart.

Une campagne d'information conduite uniquement par les jeunes dérange, inquiète, désécurise. Une campagne des « décideurs » est pratiquement toujours récupérée à des fins partisanes, voire électoralistes. En revanche, une série d'informations conduites simultanément par jeunes et adultes rassurerait, permettrait aux citoyennes et citoyens d'aborder la question sans se sentir contraints ou agressés et le risque d'une récupération partisane serait moindre.

Le fait de lier la création du CJC à celui, également crucial, d'une salle de spectacles à construire a été évoqué. Il n'est pas apparu opportun de souder ces deux questions. Cependant, toute possibilité de collaboration devrait demeurer ouverte.

Une dernière remarque enfin : l'existence d'un Centre de jeunesse et de la culture n'est pas suffisante pour déterminer et orienter une authentique politique de la jeunesse.